

Paris, le 3 mars 2026

Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales

Vieillessement de la population : l'heure de l'engagement
pour nos communes !

Chers candidats aux responsabilités municipales,

Nos communes sont le premier visage de la République. Elles sont aussi le premier rempart contre l'isolement de nos aînés. En Vendée, comme partout en France, le défi démographique du « Grand Âge » s'impose à nous. La prochaine mandature sera décisive. Pour que nos villes et villages ne soient pas seulement des lieux de passage, mais des lieux de vie pour tous, je souhaite vous soumettre trois engagements concrets :

1. Nommer un élu référent au vieillissement

La politique du « Grand Âge » ne peut plus être une sous-catégorie de l'action sociale ou du CCAS. Elle doit devenir transversale. Nommer un élu référent, c'est s'assurer qu'à chaque réunion de bureau municipal, une voix s'élève pour demander : « *Qu'en est-il de nos aînés sur ce dossier ?* ». Cet élu aura pour mission de coordonner les services (urbanisme, voirie, culture, sport) afin de concevoir une ville où le senior n'est plus un usager passif mais un citoyen dont la place est préservée dans chaque décision politique.

2. Instaurer une « Clause Vieillessement » pour chaque projet public

Nous ne pouvons plus nous contenter des normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) classiques, souvent insuffisantes. Je propose que chaque projet de construction ou d'aménagement public (rénovation de place, création de bâtiment, modification de voirie) soit soumis à une évaluation systématique : présence de bancs réguliers pour le repos, lisibilité de la signalétique pour l'orientation cognitive, éclairage sécurisant, ou encore revêtements de sol adaptés. Cette clause garantit que l'argent public investi aujourd'hui servira à une population qui, demain, aura des besoins accrus en termes d'autonomie et de confort.

3. Créer une Réserve Civique Senior

La retraite ne doit pas être synonyme de retrait de la vie publique. Nos aînés détiennent une mémoire, des compétences et une disponibilité qui sont des richesses inestimables pour nos communes. Cette Réserve Civique Senior permettrait de structurer cet engagement bénévole : aide aux devoirs, parrainage de jeunes créateurs d'entreprises, accueil lors des événements municipaux ou visites de courtoisie auprès de personnes plus isolées. En valorisant leur expérience, nous luttons contre leur propre isolement tout en renforçant la cohésion intergénérationnelle de nos territoires.

Ces mesures ne sont pas de simples ajustements techniques, mais un véritable projet de société pour la vitalité de nos territoires.

La transition démographique n'est pas une fatalité, c'est une chance pour repenser nos villages et nos villes avec plus d'humanité. Donnons à nos aînés la place qu'ils méritent au cœur de la cité !

Très sincèrement,

Véronique BESSE

Véronique BESSE
Député de la Vendée

